

Assemblée générale du 12 mars 2023 de Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne

Procès-verbal

L'assemblée générale statutaire a été organisée dans la salle du conseil à la mairie de Prissé à 11h.

Tous les rapports avaient été mis à disposition précédemment sur le site de CVSSB et les liens transmis par mail à tous les sociétaires.

Trois modalités de vote avaient été offertes : vote par correspondance avec un bulletin papier, vote en ligne avant l'AG, vote pendant l'AG.

19 Participant.es à l'assemblée générale

Présentations (cliquer sur les liens)

Rapport d'activités

présenté par Laurence BOUBET

Résolutions

102 sociétaires
17 votants en ligne
1 votants par correspondance
19 votants en assemblée générale
37 votants au total

Résolution 1

Accord pour la réalisation d'un petit parc au sol à Jalogny (puissance 250 kWc) sur fonds propres CVSSB avec achat de l'électricité produite par Enercoop (sans partenariat), accord de principe sur la possible réalisation ultérieure par CVSSB de parcs similaires (en puissance, emprise au sol et type de terrain dégradé).

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	10	1	18	29
Contre	5	0	1	6
Abstention	2	0	0	2
Résultat	Adoptée			

Résolution 2

Accord pour la réalisation d'un petit parc au sol à Jalogny (puissance 350 à 1 MWc) en co-développement (études techniques et juridiques, financement, gouvernance) avec Enercoop, accord de principe sur la possible réalisation ultérieure par CVSSB de parcs similaires (en puissance, emprise au sol et type de terrain dégradé)

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Oui	14	1	17	32
Non	2	0	2	4
Abstention	1	0	0	1
Résultat	Adoptée			

Résolution 3

Accord pour la réalisation d'un petit parc au sol à Jalogny (puissance 350 kWc à 1 MWc) en co-développement (études techniques et juridiques, financement, gouvernance) avec Enercoop, accord de principe sur la possible réalisation ultérieure par CVSSB de parcs similaires (en puissance, emprise au sol et type de terrain dégradé), accord pour la participation active de CVSSB aux échanges sur les projets de grands parcs au sol (2 à 20 MWc) étudiés par Enercoop sur notre territoire statutaire dans le cadre de la signature d'une convention de partenariat entre Enercoop et CVSSB.

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	10	0	4	14
Contre	5	1	7	13
Abstention	2	0	8	10
Résultat	Adoptée			

Résolution 4

	Votes en ligne	Vote par correspondance	Votes en AG	Total
Pour	16	1	16	33
Contre	0	0	0	0
Abstention	1	0	3	4
Résultat	Adoptée			